

Cycle de formation

DROIT DES ÉTRANGERS

octobre - décembre 2015

Bruxelles,
Maison des Associations Internationales

Présentation

Ce cycle de 5 journées de formation s'articule autour des questions de séjour, protection internationale, travail et aide sociale, droit international privé familial, nationalité, et parcours d'intégration.

Pour 2015, sur base de l'évaluation du cycle précédent, l'ADDE asbl propose une nouvelle formule comportant les éléments méthodologiques suivants :

- Chaque thématique fait l'objet d'une **présentation à partir de cas pratiques** permettant d'illustrer et d'intégrer les éléments théoriques tirés de la réglementation et de la jurisprudence.
- Ces interventions ciblées **par des praticiens et des professionnels spécialisés** laissent ensuite la place aux **questions et à la discussion avec les participants**.
- Une intervention non juridique par module met la matière **en contexte** et complète l'information juridique.
- Un **focus procédural spécifique** est prévu à la fin de chacune des journées.

La formation est particulièrement destinée aux personnes qui traitent, dans leur vie professionnelle, de questions liées au droit des étrangers (travailleurs sociaux, fonctionnaires communaux, avocats, conseillers juridiques, etc.). Elle vise à leur donner les réflexes de base et une compréhension globale de la matière, ancrée dans la pratique de terrain.

Elle ne s'adresse pas en priorité à ceux qui ont déjà une connaissance approfondie des sujets traités. Toutefois, pour la présentation de chacune des thématiques, les évolutions de la matière et réformes en cours seront présentées.

La formation est agréée par l'OBFG à raison de **6 points de formation permanente par journée**.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Commission
communautaire
française

Programme

Module I séjour (1)

Vendredi 2 octobre 2015

- 09h00 > Introduction au droit de séjour (bases légales, autorités compétentes, différents types de statuts, cartes de séjour et annexes)
- 10h00 > Autorisation de séjour pour circonstances exceptionnelles (9bis)
- 11h00 > Pause-café
- 11h30 > Autorisation de séjour pour maladie grave (9ter)
- 12h30 > Eléments d'histoire de l'immigration en Belgique
- 13h00 > Pause déjeuner
- 14h00 > Résidant de longue durée
- 15h00 > Etudiant et chercheur
- 16h00 > Focus procédural : demande de suspension d'extrême urgence au CCE
- 16h30 > Fin des travaux

Module II séjour (2)

Vendredi 16 octobre 2015

- 09h00 > Citoyens de l'Union européenne et membres de famille
- 10h00 > Regroupement familial : l'expérience des familles (film « Mes bagages pour le mariage »)
- 10h30 > Discussion
- 10h45 > Pause-café
- 11h15 > Regroupement familial avec les ressortissants de pays tiers
- 12h15 > Regroupement familial avec les Belges et les citoyens européens
- 13h00 > Pause déjeuner
- 14h00 > Séjour et interdiction d'entrée
- 15h00 > Détention administrative et éloignement
- 16h00 > Focus procédural : recours devant les juridictions d'instruction
- 16h30 > Fin des travaux

Module III protection

Vendredi 30 octobre 2015

- 09h00 > Définition des statuts de réfugié et de protection subsidiaire
- 10h00 > Mise en œuvre du règlement de Dublin III
- 11h00 > Pause-café
- 11h30 > Procédure d'asile
- 12h30 > Focus sur les catégories vulnérables
- 13h00 > Pause déjeuner
- 14h00 > L'accompagnement juridico-social des demandeurs d'asile
- 15h00 > Mineurs étrangers non accompagnés
- 16h00 > Focus procédural : recours dans le cadre de l'examen Dublin III
- 16h30 > Fin des travaux

Vendredi 20 novembre 2015

Module IV travail et aide sociale

- 09h00 > Droit au revenu d'intégration sociale et à l'aide sociale
- 10h00 > Droit à l'aide médicale urgente
- 10h45 > Pause-café
- 11h15 > Droit à l'accueil
- 12h15 > Focus sur la situation des familles en séjour illégal
- 13h00 > Pause déjeuner
- 14h00 > Travail salarié des étrangers
- 15h00 > Initiatives associatives
- 15h15 > Travail indépendant des étrangers
- 16h00 > Focus procédural : référé devant le tribunal du travail
- 16h30 > Fin des travaux

Vendredi 4 décembre 2015

Module V DIP, nationalité et intégration

- 09h00 > Introduction au droit international privé familial
- 09h30 > Le mariage et la cohabitation légale
- 10h30 > Introduction à la communication interculturelle
- 11h00 > Pause-café
- 11h30 > Le divorce
- 12h15 > La filiation
- 13h00 > Pause déjeuner
- 14h00 > Les parcours d'intégration à Bruxelles et en Wallonie
- 15h00 > Code belge de la nationalité
- 16h00 > Focus procédural : recours devant le tribunal de première instance
- 16h30 > Fin des travaux

Inscription

Les droits d'inscription pour la formation complète (5 modules + farde de documentation sur clef USB comprise) sont fixés à 260 €. Les personnes abonnées en 2015 à la Revue du droit des étrangers et les travailleurs d'asbl bénéficient d'une réduction de 30 €. Les avocats stagiaires et les étudiants disposent d'une réduction de 60 €. Les réductions ne sont pas cumulables. La version papier de la farde de documentation peut être commandée moyennant un supplément de 20 €. En cas de commande de la version papier, la clef USB n'est pas remise.

Les personnes qui ne souhaitent pas suivre la formation complète, peuvent s'inscrire par module. La priorité sera toutefois donnée aux personnes qui s'inscrivent à la formation complète. Le droit d'inscription par module est de 65 € (sans la farde de documentation). Les personnes inscrites pourront acquérir la farde de documentation du cycle complet sur clef USB au prix de 60 € ou en version papier au prix de 80 €, frais d'envoi inclus.

Toute personne désireuse de suivre cette formation est invitée à remplir le formulaire d'inscription au plus tard le 22 septembre 2015 ou 10 jours avant le module choisi.

L'inscription ne sera effective qu'à la réception du paiement ou d'un bon de commande officiel pour les administrations publiques.

La formation est agréée par l'OBFG à raison de **6 points de formation permanente par journée**.

Une demande d'agrément a été introduite auprès de l'IFJ. L'Institut de formation judiciaire ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.

Lieu de la formation

Salle Magistrat

Maison des Associations Internationales

40, Rue Washington -
1050 Bruxelles

Accès

- Tram 81/93/94 ou bus 54 :
arrêt Bailli
- Train : Bruxelles-Midi
+ Métro 2/6 vers Elisabeth :
arrêt Louise
+ Tram 93/94 vers Legrand/
Musée du tram : arrêt Bailli

Horaire

De 9 h à 16 h 30

Contact

Rue du Boulet, 22

1000 Bruxelles

Tél : 02/ 227 42 42

Fax : 02/ 227 42 44

mariella.simioni@adde.be

www.adde.be

Formulaire
d'inscription

